



éduscol

Ressources pour la formation

Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information

octobre 2010

Groupe de travail

Ce document est le fruit d'un groupe de travail composé de professeurs documentalistes, d'enseignants chercheurs, d'IA IPR Établissements et vie scolaire :

Julie Anne, professeur documentaliste, collège Jean Giono, Marseille
Pierric Bergeron, professeur documentaliste, LP2I, Jaunay-Clan
Evelyne Bévort, directrice déléguée, CLEMI
Marie France Blanquet, Maître de conférences, Université Bordeaux III
Nicole Boubée, Maître de conférences, Université de Toulouse II
Didier Bouillon, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, Versailles
Michèle Caine, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, Dijon
Ghislain Chasme, professeur documentaliste, IUFM, Rouen
Anne-Sophie Closet, professeur documentaliste, collège Jean Delacour, Clères
Michèle Degardin, professeur documentaliste, Lycée Doisneau, Corbeil-Essonnes
Marina Dinot-Dumas, professeur documentaliste, collège Saint-Exupéry, Jaunay-Clan
Isabelle Fructus, professeur documentaliste, Université Panthéon-Sorbonne
Agnès Guesnon, professeur documentaliste, Université de Reims
Anne Jumelet, professeur documentaliste, CRDP de l'académie de Versailles
Didier Koenig, professeur documentaliste, collège Saint-Gatien, Joué-les-Tours
Laurence Lévy-Delpla, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, Paris
Charles Pucheu-Planté, professeur documentaliste, Université d'Evry
Gérard Puimatto, directeur adjoint du CRDP de l'académie d'Aix-Marseille
Blandine Raoul-Réa, professeur documentaliste, Lycée Simone Signoret, Melun
Pierre Rivano, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, Toulouse
Jean-François Rouet, directeur de recherche au CNRS, Poitiers
Brigitte Simonnot, Maître de conférences, Université Paul Verlaine – Metz
Denis Tuchais, professeur documentaliste, Lycée Clémenceau, Montpellier
Jean-Pierre Vérant, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, Montpellier

Coordination

Jean-Louis Durpaire, Inspecteur général de l'Éducation nationale, Président des capes de documentation

et

Mireille Lamouroux, chargée d'études documentaires principal, CRDP de l'académie de Versailles

Le mot du Directeur général de l'Enseignement scolaire

La formation à la culture de l'information concerne tous les élèves, de l'école primaire au lycée. Elle constitue un élément de la culture générale que chacun se doit d'acquérir, puis d'actualiser tout au long de sa vie. Les compétences en matière de recherche d'information sont essentielles à la réussite scolaire immédiate car elles permettent de construire des connaissances en suscitant l'activité de l'élève. Elles sont également un élément primordial du succès d'études supérieures en préparant au métier d'étudiant ou d'une insertion professionnelle réussie en fournissant des éléments d'autonomie.

Proposer un parcours de formation vise à renouveler les contenus des actions pédagogiques réalisées dans ce domaine dans les établissements scolaires de façon à ce qu'elles répondent mieux aux attendus du socle commun de connaissances et de compétences ainsi qu'aux programmes des diverses disciplines. La place accordée à la culture de l'information est désormais largement intégrée aux diverses disciplines tout en constituant un élément clé de l'interdisciplinarité si nécessaire pour traiter de multiples sujets : éducation à la santé, éducation au développement durable...

Ce document *Repères pour la mise en œuvre du parcours de formation à la culture de l'information* fournit des éléments de réflexion sur l'actualité de cette démarche, sur la place des pratiques au cœur des apprentissages et sur la maîtrise de la lecture dans la société numérique et face au foisonnement de documents hétérogènes. Il offre également dix fiches pédagogiques qui répondent à des thèmes essentiels autour de deux axes, d'une part, l'information (besoins, recherche, évaluation, utilisation éthique, moteurs de recherche), d'autre part, des réponses structurées (organisation des connaissances, bases de données documentaires, sources organisées du savoir, centres de documentation et bibliothèques, médias d'actualité).

Ce document est un outil mis à disposition de l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires. Il est conçu pour répondre aux besoins des professeurs documentalistes dont le rôle pédagogique s'articule avec celui de leurs collègues enseignants des diverses disciplines sans oublier les conseillers principaux d'éducation avec qui des coopérations sont également primordiales en ce domaine.

Le parcours proposé comporte cent exemples d'action qui en inspireront d'autres selon l'actualité et les projets propres des établissements scolaires, l'important étant de retenir la notion de progression dans les apprentissages, la cohérence et la complémentarité entre les disciplines et les dispositifs interdisciplinaires, l'équilibre entre les supports des apprentissages et de la culture, le livre gardant toute sa place à l'ère du numérique.

Jean-Michel Blanquer

Actualité du parcours de formation à la culture de l'information

Depuis une vingtaine d'années, avec l'avènement de la société de l'information, le concept d'*information literacy* ou de culture et de formation à l'information a émergé comme un élément essentiel de la culture de tout citoyen moderne.

En 2003, par sa Déclaration dite de Prague, une conférence d'experts internationaux avec le soutien de l'UNESCO, a invité les gouvernements à « *mettre en place de solides programmes interdisciplinaires à l'échelle des nations visant à identifier la compétence dans l'usage de l'information comme une étape nécessaire en vue de combler le fossé numérique...* ». Elle a posé une définition de l'*information literacy* : « *La compétence dans l'usage de l'information comprend la reconnaissance de ses besoins d'information et les capacités d'identifier, de trouver, d'évaluer et d'organiser l'information – ainsi que de la créer, de l'utiliser et de la communiquer efficacement en vue de traiter des questions ou des problèmes qui se posent ; elle est préalable à une pleine participation à la société de l'information et fait partie du droit humain primordial d'apprendre tout au long de la vie.* »

En 2005, le congrès de l'IFLA a conduit à une déclaration solennelle connue sous le nom de déclaration d'Alexandrie « *proclamant que la maîtrise de l'information et l'apprentissage tout au long de la vie sont les phares de la société de l'information, éclairant les chemins vers le développement, la prospérité et la liberté* ».

En 2006, le Parlement européen et la Commission européenne ont proposé aux États membres d'introduire huit compétences clés dans leurs stratégies et leurs infrastructures, en particulier dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Celles-ci sont jugées « *fondamentales pour chaque individu dans une société fondée sur la connaissance* ». Deux d'entre elles incluent l'*information literacy* : « *la compétence numérique (...)* ; *apprendre à apprendre (...)*. »

Ces trois références pourraient laisser penser que les préoccupations de développement d'une culture de l'information sont très récentes. Il n'en est rien puisque, à d'autres moments de l'histoire les questions de diffusion et d'organisation des connaissances ont été considérées comme essentielles à la compréhension entre les hommes et à la paix dans le monde. Ainsi, au début du 19^e siècle, l'industrialisation de la production d'imprimé a donné naissance à des espoirs puissants pour la « culture du peuple ». Au début du 20^e siècle, l'œuvre de Paul Otlet et Henri La Fontaine est marquée par l'idéal d'instaurer la paix dans le monde sur les bases d'un partage d'une même culture. Il faut inscrire la dynamique de l'*information literacy* dans cette double perspective : la formation de tous les citoyens, le partage des valeurs du savoir.

Aujourd'hui, l'inspection générale constate que la culture de l'information n'est pas suffisamment installée dans les pratiques pédagogiques, éducatives et culturelles du système éducatif français alors qu'elle apparaît pourtant dans la quasi-totalité des disciplines. Ainsi, en français, les programmes demandent en sixième « *une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias* » ; il est précisé : « *l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu* ». En sciences physiques, le préambule du

programme de collège précise que « *La physique-chimie coopère à la maîtrise des techniques de l'information et de la communication (...)* » et que « *l'utilisation d'Internet est également sollicitée lors de recherches documentaires et les échanges d'informations entre élèves* ».

En lycée (LGT ou LP), l'ECJS (éducation civique, juridique et sociale) appuie sa démarche sur le débat argumenté lui-même nourri par un dossier documentaire. Le programme pose l'ambition de permettre à l'élève de « *se construire une culture de l'information* » et définit celle-ci comme « *l'aptitude à identifier quelle information est nécessaire et l'aptitude à localiser, évaluer et utiliser l'information dans une démarche de résolution des problèmes, en vue d'aboutir à la communication de la synthèse des informations trouvées* ». Les programmes du lycée qui seront en application à compter de la rentrée 2010 accentuent cette dimension, qu'il s'agisse des enseignements communs ou des enseignements d'exploration.

Actuellement, les formations manquent souvent de cohérence. Le rapport des inspections générales (IGEN et IGB) *L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures*, publié en mars 2009, a utilisé l'expression « parcours discontinu » pour les qualifier du lycée à l'université. Au lycée, la formation à l'information est présente partout, mais pas pour tous les élèves et rarement de manière suffisamment structurée.

Aussi, un parcours de culture de l'information et de formation à l'information mérite-t-il d'être institué. Celui-ci doit permettre à l'élève de se forger des compétences en matière d'information, selon une progression appuyée sur des situations de complexité croissante de la sixième à la terminale.

Jean-Louis Durpaire

Les activités informationnelles et documentaires : des pratiques primordiales au cœur des apprentissages

À l'heure du Web, de plus en plus d'élèves arrivent au collège avec des pratiques – parfois même des habitudes – de consultation des contenus en ligne et de recours aux moteurs de recherche. Les études scientifiques s'accordent pour constater que les utilisateurs des moteurs se disent généralement satisfaits par ces applications. Dès lors, organiser des formations à l'information et à la documentation pourrait sembler superflu. Les compétences info-documentaires sont souvent vues comme des compétences transversales, invisibles car elles sont en général mobilisées au service de la réalisation d'autres tâches. Lorsque les enseignants demandent aux élèves de se documenter, voire d'aller chercher sur l'internet des informations sur tel ou tel point du programme, trop souvent seul le résultat est pris en compte. Or, s'informer et se documenter nécessite des compétences (capacités et attitudes) spécifiques. Ce type d'activité est nécessaire pour apprendre, actualiser ses connaissances ou découvrir un nouveau domaine mais aussi dans de nombreuses situations de la vie quotidienne. Si elles s'appuient sur des pré-requis, notamment diverses modalités de lecture de textes, d'images fixes ou animées, ou d'hypermédias, elles ne se confondent pas avec elles. Les comportements informationnels ont connu un nouvel essor avec le développement des dispositifs d'accès à l'information en ligne (navigateurs web, moteurs de recherche, banques de données spécialisées) et continuent à faire l'objet d'études approfondies. Ces études montrent la complexité et la diversité des modalités mises en œuvre au cours de ces activités. Certaines soulignent les émotions qui les accompagnent, de l'anxiété liée à la difficulté de formuler un sujet à la satisfaction et au renforcement de l'estime de soi lorsque la recherche aboutit.

L'activité informationnelle

L'activité informationnelle sollicite plusieurs compétences cognitives, au premier rang desquelles arrive, bien sûr, la lecture mais aussi différentes modalités de raisonnement, l'aptitude à analyser, évaluer et synthétiser ainsi que des compétences sociales et communicationnelles.

On peut d'abord admettre qu'il existe deux types d'activités informationnelles, une activité intentionnelle dans laquelle le chercheur d'information s'engage activement, désignée par l'expression de « recherche d'information » et une activité incidente ou « passive ». Cette distinction permet de souligner que l'acquisition d'information s'effectue par l'intermédiaire de sources et de systèmes d'information très différents, formels ou informels. Elle peut amener à recourir à des sources personnelles (son entourage proche, sa bibliothèque privée), à des institutions ou organisations (bibliothèques, centres de documentation) ou à des services dédiés accessibles via un ordinateur et/ou l'internet (catalogues, moteurs de recherche du Web, bibliothèques numériques, etc.). Mais les sources peuvent également être informelles au sens où l'individu est exposé fortuitement à une information qu'il ne cherchait pas de manière explicite (émissions télévisées ou conversations entre tiers, par exemple). La différenciation entre activités informationnelles a des conséquences importantes pour l'éducation à la maîtrise informationnelle. Elle révèle l'étendue des objets et compétences à maîtriser.

Le second constat qui peut être établi concerne la complexité de la recherche active d'information. Si elle constitue une des solutions à une difficulté ou à un problème initial, la recherche d'information place les individus face à de nouvelles difficultés. En effet, la double intermédiation constituée par les systèmes de recherche d'information et les documents pour

parvenir aux informations utiles oblige à une série d'opérations mentales mais aussi d'actions concrètes. L'activité de recherche d'information donne ainsi lieu à des sous-activités, qui peuvent être énoncées brièvement : reconnaître son besoin informationnel et mettre en œuvre une variété de stratégies pour le satisfaire. Parmi celles-ci, identifier l'information, la localiser et y accéder, l'analyser, l'évaluer, l'accepter ou la rejeter, faire une synthèse des diverses informations retenues et les exploiter. La démarche opère généralement en spirale au sens où plusieurs cycles sont souvent nécessaires pour parvenir à ses fins.

Ces différentes activités et les entités qui participent au processus sont interdépendantes. Par exemple, les chercheurs d'information évaluent la pertinence d'une information en fonction de l'état de leur besoin informationnel et de leurs connaissances sur le sujet. En retour, l'information évaluée, jugée pertinente ou partiellement pertinente, est susceptible de modifier leur besoin d'information d'autant plus que celui-ci est vague et mal défini. Il s'agit d'une activité fortement contingente : les dispositifs d'accès à l'information obligent à une certaine formalisation du besoin, à sa formulation selon des modalités contraintes. Ensuite, la manière dont les moteurs de recherche présentent les résultats peut influencer les jugements de pertinence. Un premier tri s'effectue d'après les informations qu'ils proposent dans leurs pages de résultats : c'est là que le chercheur d'information décide de consulter certains documents en détail et d'en ignorer d'autres. Dans le cas des moteurs de recherches, les études scientifiques montrent que le classement qu'ils proposent influence la sélection des documents : très souvent, seuls les premiers classés seront véritablement consultés.

En règle générale, l'activité de recherche d'information s'insère dans une autre activité plus générale qui peut être prescrite par des tiers (c'est souvent le cas en contexte scolaire mais aussi en contexte professionnel) ou autogénérée. La nature du domaine et du thème de la recherche, le type de communication des résultats de la recherche et le contexte dans lequel elle est menée (contexte professionnel, scolaire ou organisationnel) influent également sur le processus informationnel. Ils jouent sur les choix des sources, de stratégies de recherche et sur les processus d'évaluation et d'exploitation de l'information. La dimension temporelle de cette activité ne doit pas être ignorée : des contraintes temporelles peuvent conduire à privilégier des ressources facilement et rapidement accessibles (Wikipédia par exemple) dont on perçoit la valeur moindre mais qui peuvent être jugées suffisantes sous l'effet de telles contraintes.

Les stratégies de recherche de l'information

L'activité de recherche d'information suppose une remise en cause de ses connaissances ou de ses croyances, elle amène à enchaîner différentes procédures, à mettre en œuvre différents niveaux de raisonnement. Elle demande de se former un but en travaillant sur son besoin informationnel, à l'affiner en fonction des contraintes de temps et des ressources accessibles, à évaluer et sélectionner les résultats proposés par les différents dispositifs d'accès à l'information. Elle exige aussi de savoir quand s'arrêter ou quand savoir persister. Enfin, elle nécessite de savoir produire, reconstituer une cohérence d'ensemble à partir des informations trouvées.

Pour trouver l'information, différentes stratégies peuvent être mise en œuvre, nous en présentons ici quelques unes par degré d'expertise croissante. La **découverte par hasard**, parfois appelée « sérendipité » est la stratégie minimale en la matière ; fortement encouragée par les moteurs de recherche web, elle consiste à compter sur la chance pour découvrir l'information. Si elle peut développer et stimuler la curiosité, elle ne permet pas, seule, de

s'informer de manière complète et cohérente. Le feuilletage, la **navigation** à partir d'une source de départ permet d'explorer des ressources qui ont été liées entre elles selon une ligne éditoriale plus ou moins définie ; la principale difficulté ici est de savoir piloter sa navigation, et de ne pas se laisser distraire de son objectif. La **cueillette** (*berry-picking*) consiste à prélever çà et là des bribes d'information qu'il faudra relier pour leur donner du sens. Les **équations de recherche** permettent d'interroger les logiciels documentaires ou les moteurs de recherche ; elles nécessitent la maîtrise du langage d'interrogation de chaque dispositif, afin d'atteindre des ressources spécifiques. La **rétroaction de pertinence** consiste à s'appuyer sur les résultats obtenus lors d'une interrogation pour élargir ou restreindre sa recherche ; elle permet par exemple d'inclure d'autres termes ou expressions pour mieux spécifier son besoin.). Le **chaînage** participe d'une procédure experte : il consiste à approfondir les citations trouvées dans un document ou à rechercher les citations qui en ont été faites, de manière à élaborer un véritable contexte informationnel autour d'une notion. Enfin, la **veille** permet de suivre ou de surveiller des sources d'information pour actualiser ses connaissances en continu. Dans tous les cas, une activité planifiée donne des résultats plus cohérents et mieux adaptés au contexte de la situation. Durant sa scolarité, chaque élève devrait avoir eu plusieurs occasions d'apprendre à mettre en œuvre ces différentes stratégies et à les croiser progressivement de manière à savoir choisir les mieux adaptées.

On connaît les difficultés des élèves, sensiblement similaires à tous les niveaux scolaires, aux prises avec l'activité de recherche d'information : un développement difficile du besoin d'information dans le cours de l'activité, même dans les cas de formulation partielle du besoin fournie préalablement par l'enseignant, une formulation et reformulation de requêtes pauvres en concepts, une difficulté à mobiliser le lexique pour les synonymes, une évaluation quantitative et peu qualitative de l'information, une absence d'organisation et de reformulation de l'information retrouvée. Certains objets informationnels ou procédures leur sont d'un grand secours dans le traitement d'information trop volumineuse, l'image pour accéder à l'information potentiellement utile ou pour l'évaluer et les copiés-collés pour la gestion globale de leur activité de recherche d'information sur ordinateur. En fait, les solutions trouvées par les élèves pour surmonter les obstacles que leur pose la recherche d'information se transforment en nouveaux problèmes pour les enseignants par exemple avec les phénomènes de plagiat. Pour former à l'information et à la documentation dès le plus jeune âge, les situations ne manquent pas en contexte scolaire. Elles ont besoin d'être renouvelées et reliées en une progression cohérente pour s'inscrire dans les pratiques habituelles.

Conclusion

Les occasions de mettre en œuvre des projets contribuant aux apprentissages info-documentaires sont multiples. Les formations doivent mettre l'accent sur la manière dont, au-delà des procédures concrètes, on peut créer du sens à partir des informations trouvées. Les activités informationnelles doivent aussi être valorisées et faire l'objet d'un apprentissage progressif et récurrent. Elles se prêtent particulièrement bien au travail collaboratif qui stimule les débats, oblige à expliciter sa démarche et les raisons de ses choix. Au-delà des capacités, il s'agit de mettre en place des réflexes éthiques concernant les pratiques, de développer la curiosité et la créativité des élèves, qui sont déjà – et seront encore demain davantage – les acteurs du monde informationnel, chacun à leur niveau et dans leur champ spécifique.

Brigitte Simonnot
Nicole Boubée

La maîtrise de la lecture documentaire : processus cognitifs et savoirs-clés

Dans les sociétés développées, le recours croissant à de multiples sources d'informations exige que l'École se donne pour objectif la maîtrise de la lecture dans ses formes restreinte et étendue ou experte. En effet, quel que soit leur niveau d'éducation, leur insertion professionnelle ou leurs choix de vie, les individus seront tôt ou tard confrontés à des situations où les habiletés de lecture experte sont indispensables pour réussir. Or les formes et les fonctions de la lecture ont subi des transformations profondes à mesure que la société de l'information devenait réalité. Les transformations liées aux pratiques éditoriales, à la structuration et à l'écriture même des textes ont considérablement élargi le champ des stratégies constitutives de ce que l'on peut appeler aujourd'hui la lecture experte.

Un cadre conceptuel pour la maîtrise fonctionnelle des textes

Pour des raisons historiques et culturelles, on réduit encore trop souvent la maîtrise de l'écrit à la capacité de lire les mots et de comprendre le sens des phrases et des textes. La lecture rapide et précise des mots est certes un pré-requis indispensable pour toute utilisation de l'écrit. La compréhension, entendue comme capacité à former une représentation mentale du contenu sémantique du texte, est également présente dans la plupart des situations de lecture. Cependant, l'usage autonome de textes dans toutes les situations de la vie courante exige d'autres compétences qui se construisent à partir et « au-dessus » des capacités élémentaires de lecture et de compréhension de l'écrit. Pour les situer, il est utile de s'appuyer sur la définition de la maîtrise de la lecture donnée par l'OCDE dans le cadre de son enquête PISA: *"la capacité de comprendre, d'utiliser et de réfléchir sur des textes écrits pour pouvoir prendre une part active à la vie en société"*.

Cette définition nous incite à distinguer deux définitions de la lecture qui correspondent à deux types de compétences:

- une forme restreinte, qui comprend l'identification des mots écrits et la compréhension de textes donnés *a priori* : représentation du sens de la phrase, extraction des idées principales, inférences simples. Cette forme restreinte correspond aux apprentissages entre la maternelle et le cycle III. En termes fonctionnels, la maîtrise de la lecture à ce niveau correspond à la compréhension de textes courts dans le contexte d'activités simples, ne demandant ni sélection, ni évaluation, ni transformation particulière de l'information donnée dans le texte.
- une, voire plusieurs forme(s) étendue(s) ou « experte(s) ». A ce niveau, la lecture s'inscrit dans le contexte d'une activité finalisée : le recours au texte répond à un besoin d'information, au sens large.

Cette distinction étant posée, il convient maintenant d'analyser de manière plus fine les habiletés cognitives constitutives de la lecture experte.

Quelles habiletés cognitives pour la lecture experte?

La psychologie contemporaine admet que toute activité mentale complexe peut se décrire comme un ensemble de « processus » plus élémentaires, qui gouvernent l'attention, le traitement des informations, l'activation et la mise à jour des connaissances. De quoi parlons-nous, en termes de processus cognitifs, lorsque nous évoquons la lecture experte ? Prenons l'exemple d'un élève de troisième qui prépare de manière autonome un exposé sur le thème des causes du réchauffement climatique. On peut imaginer que cet élève dispose de documents communiqués par son enseignant(e), d'un ou plusieurs manuels, de ressources imprimées présentes au CDI ou au domicile, et d'un accès à Internet. L'usage de ces ressources nécessite quatre grands types de processus :

- Construire une représentation de la tâche et un plan d'action approprié. La représentation de la tâche est une notion empruntée à l'ergonomie et correspond à l'interprétation qu'un élève se donne des consignes et des circonstances de son activité. A ce stade, l'élève n'est pas encore engagé dans la lecture à proprement parler. Beaucoup d'échecs observés dans les situations de recherche documentaire dans les environnements complexes comme la Toile peuvent être au moins en partie attribués à des représentations inexactes de la tâche. Par exemple, l'élève peut avoir des difficultés à interpréter l'expression « réchauffement climatique », ce qui aura des conséquences en cascade sur son évaluation de la pertinence des documents trouvés.
- Localiser une information au sein d'un corpus ou d'un texte.

La localisation d'une information est une forme de lecture caractéristique des environnements documentaires complexes. Contrairement à la lecture soutenue, elle demande d'écarter l'essentiel des informations visibles pour se focaliser sur l'expression ou le passage qui paraît le plus pertinent. En dépit de l'idée reçue, balayer visuellement un texte ou une page de liens n'est pas plus facile que de lire attentivement. La localisation d'informations comporte en effet plusieurs sous-processus distincts:

–Prêter attention aux indices offerts par les organisateurs du texte (tables des matières, index, menus, titres, mots en gras etc.). A ce stade le lecteur se repose sur des indices superficiels tels que l'ordre, la saillance visuelle et la similitude lexicale.

–Établir la pertinence thématique d'une expression, à partir de sa représentation de la tâche. Ce processus est une source de difficultés très importantes pour de nombreux élèves. En effet, il repose sur la capacité à interpréter et comparer le sens de plusieurs expressions verbales.

–Gérer les itérations d'un processus de recherche complexe, par exemple lorsqu'il faut réunir plusieurs éléments d'informations séparés dans le texte ou dans des textes différents. Sans entrer dans les détails, il suffit de noter qu'à ce stade, l'élève doit avoir présent à l'esprit au moins trois « objets conceptuels » distincts: la représentation de la tâche, l'information pertinente déjà repérée dans un précédent document, et l'information du document en cours de traitement.

- La capacité à évaluer le texte

La localisation n'est qu'une première étape dans l'activité informationnelle. En effet, dans les environnements documentaires ouverts, les élèves sont confrontés à des textes de qualité variable, et au delà de la pertinence thématique il leur appartient d'en estimer la valeur et la fiabilité. Trois processus participent à l'évaluation:

–Identifier la source du texte, c'est à dire l'auteur, le registre communicatif, la date de publication et d'autres paramètres parfois critiques pour l'usage des textes. Sur le thème du réchauffement climatique, il est clair que la page web d'un géant du pétrole, le communiqué de presse d'une équipe de scientifiques ou le site personnel d'un particulier n'ont pas le même statut.

–Établir l'autorité, la crédibilité de l'information. Ce processus prend des formes très complexes qui demandent parfois une grande connaissance d'un domaine particulier de production écrite. Le lecteur doit apprendre à identifier et à combiner un nombre important de paramètres dont certains prennent la forme d'indices diffus dans le texte (marques argumentatives, données sur lesquelles s'appuie le raisonnement de l'auteur etc.).

–déterminer la bonne distance entre son système de connaissances/croyances et le contenu du texte. Si l'information peut être acceptée comme telle dans le cadre de textes de fiction ou de simples descriptions, dans la plupart des cas de lecture documentaire le lecteur ne doit pas incorporer directement l'information dans son système de croyances ou de connaissances.

•La capacité à mettre en relation plusieurs textes

Outre le problème de charge en mémoire évoqué plus haut, la mise en relation passe par deux processus distincts:

– La déconstruction du « tout » formé par le texte. Abstraction faite des besoins du lecteur, tout texte constitue par principe un ensemble cohérent et auto-suffisant. Cependant le texte documentaire ne coïncide que rarement avec les besoins du lecteur. Celui-ci devra le plus souvent prélever une partie du contenu d'un document, puis intégrer cette partie avec d'autres informations issues d'autres parties du même texte voire d'autres textes.

– La mise en relation de contenus hétérogènes. Dans le meilleur des cas, un élève peut simplement accumuler des données factuelles grappillée au fil des textes. Mais de nombreux obstacles rendent souvent cette simple compilation difficile voire impossible. Par exemple, l'élève peut trouver deux textes sur le réchauffement climatique qui défendent des thèses opposées quant au rôle attribuable aux activités humaines dans ce processus. La compréhension de « qui dit quoi » est alors aussi important que la compréhension du seul « quoi ».

Quand ces habiletés de lecture experte sont-elles acquises par les élèves?

La réponse dépend d'une part, de l'ensemble des pratiques éducatives mises en place durant la scolarité, d'autre part, du niveau de développement des capacités cognitives et langagières de l'élève. On peut cependant esquisser une chronologie approximative des acquisitions liées aux quatre catégories de processus définies ci-dessus:

Former une représentation de la tâche. Les enfants sont très tôt capables de répondre à des questions, mais ils n'ont souvent qu'une conscience vague de leur besoin d'information. De plus ils ne peuvent se détacher des mots de la consigne ou du thème de la recherche. La planification autonome d'une lecture documentaire n'émerge que plus tard.

Rechercher au sein des corpus et des textes. La capacité à rechercher se met en place dès le début du cycle III mais de façon très lente et progressive. Jusqu'à la fin de la scolarité primaire les élèves ne font qu'un usage approximatif des tables des matières, index et autres organisateurs, dont ils ne comprennent pas toujours la fonction et le mode de fonctionnement.

Évaluer les textes. Ce processus repose sur la conscience des ressorts qui gouvernent la production et la dissémination des textes. La notion d'auteur, d'intention de communication, de perspective et d'autorité n'émerge qu'à la toute fin de la scolarité primaire. Le raisonnement sur les sources doit faire l'objet d'un enseignement explicite accompagné de nombreux exercices tout au long du collège.

Mettre en relation plusieurs textes. Comme l'évaluation, ce processus reste pratiquement hors de portée des élèves jusqu'à la fin de la scolarité primaire. Il se heurte aux capacités réduites de transformation de l'information.

Conclusions

La maîtrise fonctionnelle des textes inclut la lecture, la compréhension et l'usage fonctionnel des textes dans le contexte de tâches spécifiques. Les stratégies fonctionnelles de recherche d'évaluation et d'intégration de l'information ne sont pas acquises avant la fin de la scolarité primaire. Si l'on souhaite amener la majorité des élèves à un niveau raisonnable de maîtrise de la lecture fonctionnelle, il faut mettre en place les moyens pédagogiques d'un enseignement continué tout au long du cycle III et des quatre années de collège, voire du lycée.

Jean-François Rouet

Les dix fiches « Repères »

L'objectif général des dix fiches est de faciliter l'acquisition d'une culture de l'information.

Les dix fiches font apparaître dix capacités et dix attitudes, toutes inscrites dans le socle commun de connaissances et de compétences.

Une des difficultés majeures d'accès aux compétences informationnelles réside dans le choix des situations proposées. C'est pourquoi chaque fiche propose une progressivité autour d'un même objet d'apprentissage. La démarche pédagogique d'acquisition peut être qualifiée de spiralaire en ce sens qu'il s'agit de reprendre un même objet à des moments différents de la scolarité, avec des niveaux de difficulté plus élevés.

L'ensemble proposé ne se veut pas exhaustif, mais il cerne l'essentiel des acquisitions à effectuer. Il ne constitue pas non plus une volonté de modélisation : chaque enseignant doit pouvoir proposer ses propres exemples.

Les fiches sont toutes référées aux programmes en vigueur, collège, LP, lycée. D'autres citations auraient pu être faites.

Les fiches

Fiche 1	Besoins d'information
Fiche 2	Recherche d'information
Fiche 3	Évaluation de l'information
Fiche 4	Organisation des connaissances
Fiche 5	Bases de données documentaires
Fiche 6	Sources organisées du savoir
Fiche 7	Centres de documentation et bibliothèques
Fiche 8	Médias d'actualité
Fiche 9	Moteurs de recherche
Fiche 10	Utilisation éthique de l'information

La mise en œuvre

Le travail en collaboration entre professeurs documentalistes et professeurs disciplinaires paraît le meilleur atout pour la réussite de ce parcours de formation.

Compte tenu, d'une part, de leur formation désormais centrée sur les sciences de l'information, d'autre part, de leur positionnement dans l'établissement, les professeurs documentalistes ont une responsabilité particulière en matière de culture de l'information.

Le professeur documentaliste s'assure que l'ensemble des élèves sortira du système scolaire en maîtrisant les compétences informationnelles lui permettant de jouer leur rôle de citoyen, de s'insérer dans le monde professionnel et d'entrer dans un processus de formation tout au long de la vie. Dans ce but, en partenariat avec l'ensemble des enseignants de son établissement et dans le cadre de la politique documentaire, il organise le parcours de formation progressif à la culture de l'information (PACIFI). Cette action est nécessairement située dans le cadre du projet d'établissement et de son volet relatif à la politique documentaire.

Pour permettre l'acquisition d'une culture de l'information par tous les élèves, le professeur documentaliste doit notamment :

- évaluer les acquis en matière de maîtrise de l'information et de lecture ;
- aider les élèves dans leurs travaux en autonomie ;
- encourager la créativité des élèves et les initiatives positives ;
- coopérer avec les enseignants disciplinaires et les équipes pédagogiques pour faciliter les usages des ressources documentaires tels qu'ils sont définis dans le socle commun de connaissances et de compétences, dans les programmes de chaque discipline ou dans les différents dispositifs pédagogiques ;
- coopérer avec les personnels d'éducation pour mettre en place des actions éducatives et culturelles qui permettent le développement du travail autonome des élèves.

Ceci suppose de :

- mettre à disposition des ressources et organiser la diffusion de l'information utile au sein de l'établissement ;
- mettre en œuvre une veille professionnelle ;
- connaître et faire connaître l'offre documentaire privée ou publique dans le champ scolaire ;
- connaître et utiliser les nouveaux outils d'information, de recherche, de veille informationnelle ;
- collecter la documentation nécessaire à l'établissement et la traiter ;
- organiser, gérer un système d'information documentaire ;
- accueillir les publics au sein du CDI.

CAPACITES ET ATTITUDES

Les capacités et les attitudes à faire acquérir aux élèves sont inscrites dans le socle commun de connaissances et de compétences. Le travail à effectuer se doit d'être poursuivi au-delà de la scolarité obligatoire, Les programmes du lycée général ou technologique et ceux du lycée professionnel concourent à ces mêmes objectifs dans la perspective de la poursuite d'études ou de l'insertion professionnelle et de la formation tout au long de la vie.

	CAPACITES (10)	ATTITUDES (10)
Langue française	Utiliser des dictionnaires imprimés ou numériques (C1)	Développer l'intérêt pour la lecture (livres, presse écrite) (A1) Développer l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat (A2)
Langue vivante étrangère	Donner des informations, s'informer (C2)	Sensibiliser aux différences culturelles et à la diversité culturelle (A3)
Mathématiques et culture scientifique et technologique	Mobiliser ses connaissances en situation (C3)	Développer l'esprit critique : (...) l'information dans son contexte (A4)
TUIC	S'informer, se documenter (C4)	Développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible (A5) Développer une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs (A6)
Culture humaniste	Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité (C5)	Cultiver une attitude de curiosité (A7)
Compétences sociales et civiques	Apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance (C6). Etre éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société (C7)	Prendre conscience de ses droits et devoirs (A8) Développer le respect de soi, des autres, de l'autre sexe, de la vie privée (A9)
Autonomie et initiative	S'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie, ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer) (C8). Identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution (C9) Rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser (C10)	Avoir conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre (A10)

Tableau de correspondance des fiches et des compétences

Fiche 1	Besoins d'information	C 3	A 10
Fiche 2	Recherche d'information	C 9	A 5
Fiche 3	Évaluation de l'information	C 6	A 2, A5
Fiche 4	Organisation des connaissances	C 8	A 5
Fiche 5	Bases de données documentaires	C 9	A 7
Fiche 6	Sources organisées du savoir	C 1	A 3, A 7
Fiche 7	Centres de documentation et bibliothèques	C 10	A 1
Fiche 8	Médias d'actualité	C 5, C 7	A 2, A 4, A 5
Fiche 9	Moteurs de recherche	C 4	A 5
Fiche 10	Utilisation éthique de l'information	C 2	A 6, A8, A9

FICHE 1

BESOINS D'INFORMATION

La pertinence d'une démarche d'investigation, de résolution de problème, repose sur une définition correcte du cadre général de la recherche informationnelle et des éléments premiers d'un choix stratégique d'action. La capacité à « mobiliser ses connaissances » (C3) est essentielle à toute recherche.

Face au besoin d'information, une attitude positive, nécessitant « la conscience de la nécessité de s'impliquer », la motivation et « la recherche des occasions d'apprendre », est absolument indispensable pour permettre le développement de l'autonomie (A 10).

La maîtrise de l'usage de l'information nécessite de reconnaître son besoin d'information et de savoir déterminer la nature et l'étendue de l'information nécessaire pour y répondre. Qu'elle soit le résultat d'une commande institutionnelle ou de la curiosité personnelle, l'analyse de son besoin d'information n'est pas spontanée ; elle appelle un travail pédagogique qui doit se construire au cœur même de la démarche de recherche.

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Toutes les activités pédagogiques et éducatives tant au collège qu'au lycée convoquent des capacités et des attitudes inhérentes à la nécessité de définir le besoin d'information : contenu du cours, consigne d'une activité, questions d'un devoir, compréhension et analyse d'un document, participation à un débat, préparation d'une visite ...

Dans la démarche spécifiquement info-documentaire, l'effort pour définir le besoin d'information est incontournable. Il se déploie souvent au cours de la recherche comme moyen de vérifier la pertinence de sa démarche et des ressources déjà sélectionnées.

Parmi les dispositifs pédagogiques, on peut particulièrement exploiter la préparation du stage en 3^e, le parcours de découverte des métiers et des formations dès la 5^e, l'activité développée dans le cadre des thèmes de convergence, des TPE ou des PPCP, la préparation d'un débat en ECJS ...

OBJECTIFS

- Vérifier la compréhension de son besoin d'information. Interroger le contexte. Reformuler et identifier son cadre actuel de connaissances. Énoncer son sujet en identifiant les termes et les concepts clés.
- Sélectionner afin d'élaborer une stratégie : planifier son travail, repérer les obstacles et difficultés potentiels, savoir sélectionner les ressources secondaires pertinentes.
- Vérifier la valeur des choix précédemment envisagés, caractériser les documents rencontrés, déterminer la disponibilité de l'information nécessaire, estimer la cohérence et le niveau potentiel global de réponse apportée au besoin d'information.
- Ré-examiner son besoin initial d'information pour clarifier, redéfinir ou préciser sa question de recherche.

Exemples d'actions

Au collège : cycle d'adaptation et/ ou central

En 6^e, afin de préparer la visite d'un musée, faire lister les informations utiles à l'organisation et sa restitution à l'aide d'un questionnaire de type quintilien. Mettre en évidence les mots clés qui serviront d'appui à des recherches ultérieures.

Lors d'un accompagnement éducatif, travailler avec l'élève sur la lecture des consignes d'exercices à préparer à la maison : repérage des mots clés et des verbes (1 verbe = 1 consigne), recherche de leur définition, reformulation et explicitation-développement de la consigne.

Au cycle central, dans le cadre de la formation des délégués, rechercher des documents traitant des droits de l'enfant afin d'élaborer une charte de vie collégienne qui sera appliquée par la communauté scolaire: remue-méninges, classement, hiérarchisation des idées et des questions, choix du support de restitution (affichage, blog, note d'information...).

Dans le cadre du cours de français, présenter devant la classe trois fictions représentatives de trois genres littéraires différents. Utilisation du logiciel documentaire après avoir verbalisé l'objet de la recherche en faisant appel aux différents champs lors d'une recherche affinée (genre, thème,...)

Au collège : cycle d'orientation

Dans le cadre de l'option de découverte professionnelle, rechercher les secteurs d'activité présents dans le bassin économique de la commune pour la préparation d'un stage.

Au cours d'une recherche documentaire, savoir distinguer différents supports d'information et savoir utiliser chaque support selon ses besoins d'information.

Savoir distinguer, sur le web, les résultats d'une requête afin de déterminer ce qui sera utile et inutile, compréhensible ou trop complexe pour la résolution d'une question liée à l'éducation au développement durable proposée par le professeur de sciences.

Au lycée

En ECJS, afin de préparer un débat sur les familles monoparentales, évaluer les points de vue nécessaires à son enrichissement après une première phase de collecte d'information.

Dans le cadre du conseil de la vie lycéenne, faire récolter des informations sur l'actualité de l'établissement scolaire en tenant compte des attentes des destinataires lors de l'élaboration d'une lettre d'information du lycée destinée aux parents d'élèves.

Dans le cadre d'un TPE à dominante scientifique, savoir rédiger une problématique qui cerne la totalité du sujet étudié (hypothèses, expression du besoin d'information). Evaluer si les informations collectées en cours de recherche y répondent (résultats). Savoir en tirer les conclusions nécessaires (interprétation) suivant ainsi les principes de la démarche scientifique.

Savoir faire une recherche d'information suppose de savoir choisir et utiliser les outils de recherche en fonction de son besoin. L'expression « outil de recherche » réfère aux différents systèmes d'information, du livre à l'entourage humain proche en passant par les catalogues, les banques de documents primaires et le Web, soit à la diversité des fonds documentaires existants et leurs outils d'accès. Le choix et l'utilisation des outils de recherche exigent de l'élève qu'il mette en relation ses connaissances des outils de recherche avec la compréhension et la définition de son besoin. Pour maîtriser la mise en œuvre d'une stratégie de recherche, l'élève doit être capable « d'identifier un problème et mettre au point une démarche de résolution » (C9). La compétence mobilise donc la capacité de raisonner avec logique et rigueur, de traduire en actes sa persévérance, de savoir s'auto-évaluer et elle initie « une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible » (A5).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, ces compétences s'exercent particulièrement dans le contexte de la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication et de la validation du B2i « Créer, produire, traiter, exploiter des données ». Les programmes d'histoire-géographie-éducation civique citent la capacité de « rechercher l'information » et demandent à l'enseignant de « varier les démarches pédagogiques ... par exemple l'utilisation du CDI ».

Au *lycée*, le programme de STG en première Spécialité Communication fait apparaître « Identification du besoin d'information et typologie des sources ». La recherche d'information apparaît aussi dans les programmes d'histoire et géographie de seconde. Mais toutes les disciplines ont nécessairement besoin à un moment ou à un autre de mettre les élèves en situation de recherche et demandent donc de travailler les stratégies de recherche. Un travail transdisciplinaire est particulièrement indiqué. La plupart des enseignements d'exploration en fournissent des occasions. En ECJS, le programme de la classe de terminale précise: « Les réseaux d'information induisent de nouveaux comportements qui nécessitent d'insister davantage sur des apprentissages documentaires. »

Au *lycée professionnel*, la recherche documentaire sur Internet est tout aussi essentielle pour la réussite aux divers examens que dans la perspective de l'insertion professionnelle. A titre d'exemple, citons le programme d'histoire-géographie et d'éducation civique du Bac Professionnel qui précise : « on s'interroge sur le besoin d'information pour comprendre les débats complexes qui portent sur les relations entre progrès technologiques, santé et environnement, dans une perspective de développement durable ». Ou encore en français : « Dans le cadre de son projet pédagogique, le professeur de français travaillera en relation avec les professeurs-documentalistes : recherches documentaires, »

OBJECTIFS

- Savoir recenser la variété des outils de recherche en début de définition de son besoin d'information et tout au long de son projet de recherche.
- Savoir utiliser plusieurs outils de recherche et organiser leur interrogation en fonction de l'état de son besoin d'information.
- Savoir utiliser, parmi les outils de recherche proposés, les plus pertinents pour trouver les informations et la documentation en lien avec le projet de recherche
- A l'issue de son projet de recherche, savoir estimer la valeur de chaque outil utilisé.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et/ou central

En début du projet de recherche, utiliser les ressources de références utiles à une première formulation de son besoin d'information.

Mettre en évidence, pour un thème de recherche donné par un professeur, la nécessité d'une analyse préalable du sujet et sa traduction en mots clés.

Apprécier l'intérêt des outils en fonction du type de question, ouverte ou fermée, et du degré d'approfondissement demandé de la recherche.

Au collège : cycle d'orientation

Formaliser son besoin d'information en fonction de l'outil de recherche en reconnaissant les similitudes et les particularités de chacun d'entre eux et en jouant sur leur complémentarité.

Sur un thème donné (par exemple, en sciences), distinguer entre ressources locales et distantes acquises par le centre de documentation et ressources externes pour déterminer le degré de validation à faire.

Exploiter toutes les potentialités de l'accès à l'information des différents outils en utilisant des stratégies variées (utilisation des clés du livre, des différents champs du logiciel documentaire, arborescence d'un site Internet).

Dans le cadre d'une recherche pour l'orientation, reconsidérer ses buts relatifs aux interrogations des outils en cours de recherche lorsque son besoin d'information est mieux défini et renouveler les interrogations auprès d'outils déjà interrogés ou se diriger vers de nouveaux outils.

Au lycée

Identifier les centres de ressources documentaires proches pour enrichir les résultats de sa recherche et savoir localiser leur catalogue en ligne ; identifier les personnes expertes d'un domaine dans son entourage y compris virtuel pour valider l'information retrouvée ou explorer de nouvelles pistes.

Utiliser des outils de recherche spécialisés dans des types ou genres de documents pour localiser l'information utile plus efficacement.

Différencier les intérêts et limites de chaque outil de recherche selon le type de restitution attendue et le délai pour réaliser la production.

FICHE 3

EVALUATION DE L'INFORMATION

La forme numérique a bouleversé la recherche documentaire. Celle-ci ne s'opère plus dans un contexte d'informations triées par les critiques, les documentalistes, les experts... Elle donne lieu à des documents instables, qui n'ont pas fait l'objet d'une classification préalable, dont le producteur n'est pas toujours facilement identifiable, dont le caractère obsolète n'apparaît pas nettement. La pertinence de l'information ne suffit plus à sa validation. Il faut apprendre aux élèves à « identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance » (C6). Développer leur capacité à évaluer le document lui-même et les informations qu'il contient prend dans ce contexte une acuité particulière. Il faut développer chez les élèves « une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible » (A5). Les situations d'apprentissage proposées devront amener les élèves à débattre et à dialoguer sur leurs choix (A2).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au collège, citons l'ensemble des travaux interdisciplinaires conduits dans le cadre du B2I (C4.4), le programme de 3^e en SVT, notamment le chapitre Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement, en histoire « travail sur des documents – textes et images – de propagande ».

Au lycée d'enseignement général et technologique, la quasi-totalité des disciplines et les enseignements d'exploration sont concernés. En STG, l'information-communication fait l'objet d'un enseignement spécifique par les professeurs de cette spécialité ; en classe de Première : « rechercher une information pertinente (...), trier, traiter, contrôler, restituer, critiquer et analyser les informations ; définition de l'information : avec les qualités de précision, rapidité d'accès, actualité, pertinence ; avec la typologie des sources : internes, externes ; primaires, secondaires ; avec la réflexion sur les sources : « être attentif aux motivations et enjeux des acteurs, à leur crédibilité, (...), mettre en place des réflexes de contrôle de pertinence et de validité des informations recueillies ».

Au lycée professionnel, l'enseignement du français, entre autres, permet de « devenir un lecteur compétent et critique ; confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle ». Les capacités à construire sont précisées : « distinguer information, commentaire, prise de position ; s'interroger sur le contexte de production d'une information, identifier les sources ; traiter, analyser l'information : repérage, sélection, reformulation, hiérarchisation, analyse de la valeur. »

OBJECTIFS

- Identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique l'information et la mettre à distance.
- Interroger la part de subjectivité ou de partialité du document, distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité.
- Interroger la crédibilité d'une source, être capable de vérifier la date de mise à jour, l'identité de l'auteur, mais aussi sa motivation, son rapport au sujet traité.
- Recouper les informations recueillies.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

Analyser un document vidéo en ligne en y appliquant les règles du questionnement quintilien sur le schéma de la communication.

Lors d'une recherche, analyser une page de résultats d'un moteur de recherche. Identifier différents types de sources (institutionnelle, pédagogique, commerciale, personnelle, etc.) et expliciter les différences (qualité du propos, destinataires visés, ergonomie du site, etc.).

Analyser le rapport entre le texte et l'image dans divers articles de presse portant sur un même sujet. Travailler sur la fonction illustrative ou informative de l'image.

Au collège : cycle d'orientation

Utiliser une grille d'analyse pour comparer le contenu informatif de deux sites Internet, traitant d'un sujet qui fait débat dans le programme de 3^e en SVT : responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement.

Comparer deux articles de quotidien sur un thème d'actualité. Interpréter les éventuelles différences en référence aux sources en abordant les notions d'objectivité/subjectivité, d'explicite/implicite et d'opinion.

Identifier l'auteur ou les auteurs d'un document sur un site Internet, les dates de publication et de mise à jour.

Au lycée

A partir de microblogging sur une information précise, chercher la source première.

Rechercher les éléments permettant d'identifier l'origine d'un document, en particulier les métadonnées, et les utiliser pour en apprécier la pertinence.

Rédiger collectivement des articles sur une question de société en s'assurant de la fiabilité de l'information émise.

S'interroger sur un exemple précis concernant le phénomène de la rumeur.

FICHE 4

ORGANISATION DES CONNAISSANCES

Savoir maîtriser les outils documentaires traditionnels - classifications et thésaurus - doit permettre aux élèves de « s'appuyer sur des méthodes de travail » (C8) en développant rigueur et précision. Il s'agit d'apprendre à classer et à hiérarchiser les informations utilisées dans le cadre d'un travail ; ces outils permettant une bonne gestion des connaissances à acquérir. Adaptée aux utilisations contemporaines du web, en particulier du web 2.0, la maîtrise de ces outils doit permettre de développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible (A5).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, les activités documentaires réalisées dans le cadre des différents programmes disciplinaires et dispositifs (éducation aux médias, itinéraires de découverte, PDMF...) permettent de travailler sur l'organisation des connaissances. Des dispositifs comme le programme personnalisé de réussite éducative ou l'accompagnement éducatif offrent l'occasion de travailler la structuration des documents et l'organisation des connaissances.

Au *lycée général*, les enseignements d'exploration permettent d'avoir une approche méthodologique de l'utilisation d'un document, mais aussi montrent comment la structuration d'un document permet celle de sa propre pensée. Les différents enseignements mettant en avant la résolution de problème, le recours à un travail documentaire aussi bien dans un domaine littéraire que scientifique pourront être retenus. Au *lycée technologique*, en classe de terminale STG, sur les questions relatives au document et à l'information mais aussi dans le cadre de l'étude, ces différents éléments peuvent être abordés. Dans les diverses filières, différents thésaurus spécialisés peuvent être consultés.

Au *lycée professionnel*, les différents dispositifs s'appuyant sur des travaux documentaires comme le projet pluridisciplinaire à caractère professionnel doivent permettre aux élèves d'être autonome pour la lecture et la compréhension du document.

OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans un fonds documentaire ; connaître le principe des systèmes de classification.
- Savoir utiliser les outils de repérage dans un document : sommaires, tables des matières et index.
- Savoir identifier et utiliser une arborescence, un plan de site et les outils proposés pour faciliter l'accès à l'information.
- Savoir organiser ses propres connaissances en vue de les restituer.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et/ou central

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, comprendre la structuration d'un document : identifier avec l'élève les éléments structurants d'un document écrit (manuel scolaire par exemple) en mettant en évidence, la table des matières, le sommaire, les index, les tables. Voir également les contenus hiérarchisés (introduction, développement, conclusion) du document. Être capable d'identifier les différents éléments d'une page (texte, image, encadré) et connaître leurs apports.

Lors d'une recherche, à partir d'un index ou d'un glossaire, pouvoir identifier les mots-clés ou notions-clés développées au sein d'un document et en avoir une compréhension synthétique.

Au cours d'un travail documentaire en relation avec un travail disciplinaire, comprendre la lecture de notices issues d'un catalogue (identification des principaux critères de description du document, la localisation, la cote, les mots-clés) et effectuer un choix raisonné des documents trouvés.

Au collège : cycle d'orientation

En vue de la création d'un site Internet en technologie, réinvestir le contenu d'un document écrit sur un document électronique (menus, arborescence, plan de site, moteur interne).

En relation avec un enseignant disciplinaire (histoire-géographie par exemple), à partir d'un document sur un thème donné, faire reconstruire une communication structurée composée d'une introduction, d'un plan hiérarchisé, d'une conclusion. Pour cela, les élèves abordent le questionnement de leur sujet, l'organisation et la reformulation des idées du document étudié .

Savoir lire un schéma fléché ou une autre forme de présentation graphique des connaissances : restituer les informations sous une forme rédigée.

Au lycée

Lors des TPE ou de travaux d'étude (enseignements technologiques), faire identifier les principales notions liées à son sujet (appui sur un thésaurus).

Au cours de recherches documentaires, construire une carte heuristique des thèmes et notions abordés dans les différents documents consultés.

A partir de la lecture d'un livre ou d'une page web, déterminer de manière autonome des stratégies de lecture sélective en se basant sur les outils de structuration des documents (menus, table des matières, moteur interne, index).

Lors d'un PPCP, présenter un dossier organisé grâce à l'appui d'un diaporama, d'un blog ou d'un site web.

Savoir rechercher dans une base de données documentaire exige de se représenter ses caractéristiques en tant que réservoir organisé de données sélectionnées. Ces bases de données peuvent être constituées de documents primaires : bases d'articles de périodiques en texte intégral, archives ouvertes, bases d'images, bases statistiques... Elles peuvent aussi être constituées de documents secondaire : bases bibliographiques et bases catalographiques. La maîtrise de la diversité de ces bases de données exige que l'élève soit capable d' « identifier un problème », de « mettre au point une démarche de résolution » (C9) en s'orientant vers une base pertinente et qu'il sache « cultiver une attitude de curiosité » (A7).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, la préparation du B2i dans son axe « s'informer, se documenter » appelle l'usage de bases de données documentaires. En français, le préambule des programmes indique : « L'usage des dictionnaires sous quelque forme que ce soit, en version imprimée ou électronique, est encouragé par une pratique constante, tant pour aider à la réalisation des activités menées en classe que pour éveiller la curiosité des élèves ». Pour les enseignements scientifiques, on peut lire: « [...] l'élève comprend l'importance du choix du logiciel en fonction de la nature des données saisies ou capturées et de la forme du résultat souhaité [...] exploitation de bases de données [...] ».

Au *lycée*, les programmes de la classe de seconde mettent aussi l'accent sur l'usage des bases de données documentaires ; ainsi pour l'enseignement d'exploration Méthodes et pratiques scientifiques : « cet enseignement d'exploration vise à développer les compétences [...] s'informer, rechercher, extraire et organiser de l'information utile (écrite, orale, observable, numérique) »

Au *lycée professionnel*, le programme de communication conduisant au Bac Professionnel Services mentionne : « Interroger une base de données ». En spécialité Secrétariat, on relève « Organisation de l'information : notion d'information notamment banques et bases de données ».

OBJECTIFS

- Appréhender la diversité des bases de données documentaires : distinguer les bases selon le type et la nature de documents.
- Être capable de sélectionner les bases de données les plus pertinentes en fonction de sa recherche : connaître les outils de repérage et être capable de choisir le niveau adéquat.
- Être capable de rechercher les informations pertinentes dans les bases de données : identifier la diversité des fonctions et services et comprendre l'interface de navigation.
- Connaître et utiliser régulièrement les bases de données documentaires utiles au niveau d'étude donné.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

En collaboration avec le professeur de lettres, déterminer le champ sémantique d'une notion par exploration guidée de dictionnaires et encyclopédies, papier et en ligne (utilisation des index, lecture des renvois, gestion des liens hypertextes).

Rechercher des références de documents à l'aide des catalogues du CDI et de la bibliothèque municipale. Noter les similarités et les particularités de chaque outil.

Distinguer les grands types de documents disponibles dans les bases de données (par exemple, encyclopédie, dictionnaire, atlas, manuel, livre, revue, site internet, article...). Identifier leur localisation physique ou virtuelle et leurs utilisations.

Au collège : cycle d'orientation

Dans le cadre de la semaine de la science, recherche d'informations sur le principe de la classification du vivant. Préparer une liste de mots clés qui recouvrent le sujet et rechercher dans les outils et sites indiqués : Wikipédia, le site « Evolution » du CNRS, un manuel numérique classe de troisième et ses compléments en ligne.

Dans le cadre du PDMF, comparer des bases de données spécialisées dans l'orientation professionnelle ou la description de métiers. Identifier les modes d'interrogation, le type de document obtenu.

Participer, dans le cadre d'un atelier au CDI, à la création de notices dans le logiciel BCDI concernant les acquisitions récentes en littérature de jeunesse (résumé, mots clés, niveau).

Au lycée

En classe de seconde, dans le cadre de l'enseignement d'exploration « Littérature et société », faire travailler les élèves sur les contenus des bibliothèques numériques, par exemple comparer Gallica et Google Books.

Dans le cadre du tronc commun en seconde (programme de SVT) ou de l'enseignement d'exploration « Méthodes et pratiques scientifiques », rechercher des informations sur des espèces animales et végétales dans la base de données Inventaire national du patrimoine naturel.

Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts en lycée professionnel, préparer une visite au Musée du Louvre en utilisant la base Atlas.

Au lycée professionnel, habituer les élèves à la représentation géographique des informations contenues dans les bases de données d'entreprises ainsi que dans les bases de données plus générales de textes et références économiques ou relatives à la réglementation juridique. Apprendre aux élèves à se familiariser avec les codes et modes de lecture propres aux bases de données contenant des documents normatifs.

Savoir maîtriser les outils linguistiques, « utiliser les dictionnaires imprimés ou numériques » (C1) est une compétence qui traverse l'intégralité des enseignements à tous les niveaux. Ces outils permettent d'acquérir non seulement la maîtrise de sa langue maternelle mais également d'accéder à d'autres langues vivantes et de se « sensibiliser aux différences et à la diversité culturelle » (A3). Ils favorisent, en particulier grâce à une consultation régulière, l'enrichissement du vocabulaire et facilitent ainsi l'expression orale et écrite. Ils permettent d'acquérir l'esprit d'analyse et l'esprit de synthèse, tout en contribuant au développement d'« une attitude de curiosité » (A7).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Il est explicitement fait mention des dictionnaires et encyclopédies dans les programmes de français, en classe de 6^e et de seconde notamment.

Au collège en classe de 6^e : « L'usage des dictionnaires, sous quelque forme que ce soit, en version imprimée ou numérique, est encouragé par une pratique constante, tant pour aider à la réalisation des activités menées en classe que pour éveiller la curiosité des élèves et susciter leur goût de l'expression juste ».

Au lycée général et technologique et au lycée professionnel, en classe de seconde (programme 2002): « Les lectures documentaires, qui peuvent être, selon les situations et les besoins, analytiques ou cursives, devront aussi devenir en fin de première un moyen courant d'information. On utilise les dictionnaires et encyclopédies, la presse et les bases de données (en particulier les ressources des technologies de l'information en liaison avec le CDI). »

Il importe de noter que dans tous les programmes, la maîtrise du vocabulaire est mentionnée comme une étape incontournable dans l'acquisition des savoirs.

Par ailleurs, dictionnaires et encyclopédies peuvent également devenir objet d'étude en tant que tel dans le cadre des enseignements d'exploration de la classe de seconde – Littérature et société – en particulier la thématique *Des tablettes d'argile à l'écran numérique : l'aventure du livre et de l'écrit*. Ce qui permettrait tout à la fois d'interroger la transformation des supports, des pratiques et du projet encyclopédique même.

OBJECTIFS

- Différencier les types d'usuels pour être en mesure d'interroger l'outil adapté.
- Comprendre la structuration de l'information dans un dictionnaire ou une encyclopédie (papier ou numérique).
- Comprendre et maîtriser les modes de classement et d'interrogation spécifiques à chaque source.
- Comprendre les enjeux posés par l'existence d'encyclopédies « libres » et collaboratives.

EXEMPLES D'ACTION

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

Utiliser plusieurs usuels (dictionnaire – encyclopédie / général – spécialisé - bilingue) lors d'activités de recherche et en comprendre les différences.

Identifier les différents modes d'organisation et d'interrogation : classement alphabétique, classement thématique, recherche par mot clé ; établir des parallèles entre les clés d'accès pour une encyclopédie en version imprimée et version numérique.

Au collège : cycle d'orientation

Dans le cadre d'un travail en histoire, observer la construction progressive d'un article de l'encyclopédie Wikipédia (questionnement sur les sources, examen de l'historique).

Créer un tableau comparatif de deux articles d'encyclopédies différentes afin de comparer et vérifier les apports informatifs (auteurs, références, degré d'approfondissement,...).

Dans le cadre de la découverte professionnelle, découvrir les outils institutionnels d'information sur l'orientation et les ressources professionnelles généralistes ou spécifiques à un champ professionnel, à un corps de métier,...

Au lycée

Dans le cadre du thème de TPE « Savants et science, hier et aujourd'hui », en première, comprendre les objectifs et les méthodes de classification des savoirs élaborées à la fin du XIX^e siècle (Dewey, Otlet et Lafontaine) .

Dans le cadre du cours de SVT en terminale, par une recherche au CDI, comprendre les apports de Darwin dans la classification du vivant et en faire le parallèle avec les classifications documentaires existantes.

Participer à l'enrichissement d'une encyclopédie « libre » (corrections - ajouts - participation à la discussion au sujet d'un article - proposition d'un article).

Savoir maîtriser les fonctionnalités d'une encyclopédie en ligne reconnue d'intérêt pédagogique.

En classe de CAP, comparer des articles et encyclopédies en ligne sur un personnage historique ou contemporain.

FICHE 7 CENTRES DE DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES

Les bibliothèques et les centres de documentation ont toujours joué un rôle important dans l'accès à l'information. Ils offrent aujourd'hui de nouveaux services aux usagers et permettent d'accéder aux bibliothèques numériques ou en ligne. Ils deviennent des espaces informationnels en réseaux, qui donnent l'accès aux livres, à la presse ou aux ressources documentaire, permettant de « développer l'intérêt pour la lecture (livres, presse écrite) » (A1). Leurs services aident à « rechercher l'information utile, l'analyser, la trier, la hiérarchiser, l'organiser, la synthétiser » (C10).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est demandée en français. « L'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu ». Le module de découverte professionnelle prévoit « l'exploitation d'un centre documentaire (consultation de fiches formations/métiers, visites de sites dédiés à l'orientation et à la formation)... ».

Au *lycée*, en sciences économiques et sociales, « on s'appuiera sur le centre de documentation et d'information (CDI) et sur l'Internet, en s'aidant en particulier des ressources proposées par les sites nationaux et locaux du réseau du ministère de l'éducation nationale. » En histoire, le programme de seconde demande aux professeurs de mobiliser une « panoplie des supports et méthodes [...] en assurant l'implication de ses élèves, l'actualisation des informations et l'efficacité de leur transmission ».

En STG (Information et communication – spécialité communication), la connaissance de la diversité des sources d'information constitue un préalable. « L'identification des sources met l'accent sur leur pertinence par rapport au besoin d'information exprimé : bibliothèques et centres de documentation spécialisés, système d'information d'une organisation, toile mondiale. »

Au *lycée professionnel*, dans l'enseignement d'arts appliqués et des cultures artistiques, lors de la démarche d'investigation, l'élève procède à « la sélection et l'utilisation de sources documentaires fiables et significatives (lieux culturels, rencontres avec un créateur, centres de ressources, Internet, etc.). » Pour l'ensemble des spécialités, le CDI doit constituer un espace de ressources documentaires permettant la résolution de problèmes abordés dans les différentes actions professionnelles.

OBJECTIFS

- Connaître les principes de classement et de rangement des documents ainsi que les supports d'aide au repérage (signalétique, renseignement).
- Connaître les outils de recherche disponibles communs et propres à chaque espace documentaire.
- Prendre conscience du coût de l'accès à l'information (gratuit/payant).
- Construire un répertoire d'organismes documentaires répondant à un besoin.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

Faire participer les élèves au classement et au rangement des documents.

Dans le cadre d'une recherche thématique en histoire des arts, effectuer une recherche croisée sur les ressources de la bibliothèque municipale et celles du CDI

Effectuer la visite virtuelle d'une bibliothèque. Constaté les ressemblances et les différences d'organisation de l'espace et des ressources avec le CDI de l'établissement.

Au collège : cycle d'orientation

Apprendre aux élèves de 3^e à mentionner dans leur rapport de stage les lieux, les sources documentaires spécifiquement liées à l'activité de l'entreprise et les personnes ressources qu'ils auront pu identifier.

Découvrir les bibliothèques ou centres de ressources à l'étranger à l'occasion d'un séjour (virtuellement, puis lors du voyage).

Exploiter une exposition virtuelle de la BnF : plan du site, types de documents, usages possibles.

Au lycée

Utiliser les ressources de bibliothèques numériques, telles que Gallica, la Bibliothèque municipale de Lyon, etc. En TPE ou en ECJS, les élèves seront amenés à exploiter des ressources numériques émanant du CNRS, de l'INRA, etc. En utilisant de manière autonome les outils et les lieux documentaires pertinents, physiques et virtuels, les élèves structurent leur veille pour alimenter et actualiser les ressources nécessaires à leur travail.

Effectuer un travail de recherche documentaire à la bibliothèque universitaire, en interrogeant les ressources en ligne (dans une perspective de liaison lycée-enseignement supérieur).

Faire une recherche iconographique dans une photothèque en ligne.

En seconde Bac Pro, en histoire des arts, comparer l'offre de différents théâtres pour élaborer la programmation annuelle des sorties culturelles.

FICHE 8

MÉDIAS D'ACTUALITÉ

Les médias occupent une place particulière et privilégiée en sélectionnant, diffusant et « colorant » des informations de tous ordres et de tout genre. « Etre éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société » (C7) est reconnu comme essentiel dans le contexte de la société de l'information avec la multiplication des sources de savoirs et de leurs modalités d'accès.

Les pratiques des jeunes s'appuient beaucoup sur les médias, ce qui impose de « développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible » (A5). L'éducation aux médias d'actualité nécessite à la fois de « développer l'esprit critique » (A4) par une meilleure analyse et de « développer l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat » (A2) par des activités de production. Elle les conduit à « mobiliser leurs connaissances pour donner du sens à l'actualité » (C5).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, l'ensemble des disciplines intègre une dimension d'éducation aux médias (BOEN du 28 août 2008). Par exemple en éducation civique (classe de 3^e) « *opinion publique et média [...] la diversité et le rôle des médias* ». Ou encore en français pour l'ensemble des cycles « *faire découvrir et étudier différentes formes de langage : [...] celui de l'information [...] et des textes de presse. Dans la mesure du possible, l'enseignant de français associe le professeur documentaliste à sa démarche* ». En SVT, quel que soit le cycle, « *l'élève aura alors les moyens de développer une démarche ouverte et critique vis-à-vis des images et des informations apportées par les médias, sur le monde naturel, sur les sciences* ».

Au *lycée général et technologique*, l'enseignement d'exploration Littérature et Société comporte l'objectif de « *faire réfléchir les élèves à la place et au rôle des médias dans la société* » et particulièrement de leur faire appréhender les messages médiatiques sous des formes « *variées, notamment celles qui se développent aujourd'hui par le canal des technologies numériques* ». En ECJS en terminale, « *la confrontation de la citoyenneté aux grandes transformations du monde contemporain permet de déboucher, hors de toute intention polémique sur des thèmes faisant débat, par exemple [...] le rôle des médias.* »

Au *lycée professionnel*, le programme de français en seconde demande de « *rendre compte à l'oral d'un événement d'actualité présenté à travers différents médias, de rédiger un article de presse [...], de décoder les effets visuels dans la mise en scène de l'information* ».

OBJECTIFS

- Identifier les sources et les circuits de l'information. Faire le choix du support médiatique adapté à son objectif.
- Distinguer la part de l'information et celle de l'opinion. Evaluer différentes productions médiatiques : fiabilité, qualité esthétique, pertinence...
- Avoir conscience des publics auxquels on s'adresse et choisir les canaux adaptés : construire un projet de diffusion, savoir se situer dans les différentes sphères (publique, privée, institutionnelle).
- Prendre conscience de la place et de l'influence des médias dans la société : connaître les caractéristiques et l'économie des médias, connaître les liens entre médias et démocratie.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

Repérer le traitement des commémorations dans les médias à travers les différentes sources : images choisies, part des archives, chronologies, témoignages, ...

Proposer une image de presse et demander de rédiger une légende (relation texte / image).

Réaliser un documentaire sonore pour favoriser la pratique d'écoute (constituer une bibliothèque sonore numérique, compléter au fur et à mesure,...)

Au collège : cycle d'orientation

Comparer les différents supports d'un même média (site et support papier, site et chaîne de télévision...) : identifier les différences majeures, les traces de l'économie de ce média sur les différents supports. Comparer les sites de deux chaînes de télévision avec analyse de la place de la publicité.

Dégager la notion de point de vue, les particularités du discours journalistique et ses différentes formes à propos du traitement d'un événement dans les médias.

Rédiger un dossier pour le journal de l'établissement incluant différents types de textes informatifs apportant des regards complémentaires.

Après avoir assisté à une audience au tribunal correctionnel, analyser son compte rendu diffusé par les médias locaux, en faire la critique et savoir composer un article selon un genre journalistique choisi.

Au lycée

Comparer la Une d'un média imprimé et la page d'accueil de son site : stabilité/instabilité, hiérarchie de l'information, etc.

Identifier les sources, les controverses, les points de vue dans le traitement d'une actualité scientifique.

Repérer les différents lieux de débats dans les médias et leurs modalités.

FICHE 9

MOTEURS DE RECHERCHE

Utiliser les moteurs de recherche pour « s'informer, se documenter » (C4) suppose de « développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible » (A5). Étant donné la multiplication des ressources et des flux informationnels, il importe de donner au futur citoyen les clés pour comprendre leur fonctionnement, apprécier leur fonctionnalité et leur pertinence. Cela implique de prendre en compte, d'une part, les modèles économiques qui souvent déterminent les objectifs des producteurs d'information, d'autre part, le droit de l'information et la protection des données personnelles. Bien connaître le fonctionnement des moteurs de recherche permet par ailleurs de mieux sélectionner les ressources et de limiter les risques de l'info-pollution.

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au *collège*, il est possible de s'appuyer sur la quasi-totalité des programmes, sur la construction du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF), sur les « éducation à... » (éducation à la santé, éducation aux médias, éducation au développement durable, etc.).

Au *lycée*, notamment en seconde générale et technologique, l'enseignement d'exploration « littérature et société » propose d'aborder la question de l'évolution des supports d'information et des médias de communication : « *Dans une société marquée par l'abondance et le foisonnement de l'information, la capacité à hiérarchiser les données, à s'assurer de leur source, de leur nature et de leur fiabilité constitue un enjeu éducatif primordial [...]. On se donne pour but de leur faire appréhender de manière critique les messages médiatiques sous des formes variées, notamment celles qui se développent aujourd'hui par le canal des technologies numériques* ». L'enseignement d'exploration « Méthodes et pratiques scientifiques » souligne la nécessité de mobiliser, dans une démarche de projet, les compétences suivantes : « *s'informer, extraire et organiser l'information utile ; raisonner, argumenter, pratiquer une démarche scientifique, démontrer* ».

Au *lycée professionnel*, il est possible de s'appuyer sur les PPCP mais aussi sur des sujets proposés en éducation civique en seconde professionnelle : « *la liberté d'expression et les nouveaux médias* » et en terminale : « *Informatique et liberté* ». L'enseignement des lettres en classe de seconde comprend une partie intitulée « *construction de l'information : les médias disent-ils la vérité ? Comment s'assurer du bien-fondé d'une information ? Peut-on vivre sans s'informer ?* »

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de fonctionnement des moteurs de recherche et leur incidence sur les pages de résultats
- Savoir interroger un moteur de recherche de manière simple ou avancée
- S'interroger sur les enjeux économiques et sociaux liés à la gestion de l'information
- Choisir un moteur adapté à son besoin. Évaluer la pertinence du résultat par rapport au sujet traité

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et/ ou central

A la suite d'une requête, distinguer sur une page résultat l'essentiel (information utile) de l'accessoire (publicité) en utilisant différents moteurs de recherche ; trouver en analysant la page résultat les indices qui renseignent sur la source et la nature du document (4^è).

À partir d'une recherche d'information sur le Web effectuée à l'aide de mots polysémiques, observer une page de résultats. Sur celle-ci, repérer les occurrences des chaînes de caractères utilisées et en déduire quelques principes pour une recherche plus précise.

En 4^è, comparer les résultats obtenus à partir de moteurs de recherche différents : syntaxe de recherche, critères pris en compte pour le classement des résultats, aide à l'utilisateur, possibilité de personnalisation et de conservation des résultats. Un parallèle peut être établi avec les résultats obtenus à partir de l'interrogation du catalogue du CDI.

Au collège : cycle d'orientation

Lors d'une recherche donnée par un professeur, formuler une requête complexe (chaînes de caractères, opérateurs, recherche avancée) et comprendre les différences entre la recherche avancée et l'interrogation d'un catalogue par l'intermédiaire d'un système intégré de gestion de bibliothèque.

À partir d'un sujet prêtant à rumeur, interroger un moteur et analyser la page résultat obtenue pour comprendre le principe de l'index automatique et celui de l'algorithme de pertinence. Compléter une requête en utilisant les suggestions thématiques faites par certains moteurs.

Effectuer une recherche d'images avec des outils spécialisés et s'interroger sur leur spécificité (modalités d'indexation, accès aux images, etc.).

Au lycée

Dans le cadre d'une recherche d'information pour l'enseignement d'exploration Méthodes et pratiques scientifiques, repérer les intentions des producteurs d'information en se référant à une typologie simple de sites (exemples : site personnel, site commercial, site institutionnel...).

Sur un fait d'actualité, repérer et analyser le positionnement des réponses pour comprendre les différentes formes de marquage -métadonnées et balises meta- et leur incidence lors d'une recherche.

En ECJS, situer la place de Google dans l'accès de l'information.

Lors d'une recherche d'information dans le cadre du programme d'ECJS, s'interroger sur l'utilisation qui est faite des données personnelles à des fins de profilage marketing : conservation de l'adresse IP associée à la requête, géolocalisation.

FICHE 10

UTILISATION ETHIQUE DE L'INFORMATION

La connaissance et le respect des principes de la propriété intellectuelle, mais aussi du respect de la personne et des idées d'autrui (A9), s'établissent comme une base d'une éducation à la citoyenneté à l'heure du numérique, comme un fondement du « vivre ensemble » de la société de l'information. Il convient de développer chez les élèves « une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs » de l'information numérique (A6) et de « prendre conscience de leurs droits et devoirs » (A8). Ces attitudes seront mises en œuvre dans toutes les situations où il faut « donner des informations, s'informer » (C2).

RELATIONS AUX ENSEIGNEMENTS ET AUX DISPOSITIFS

Au collège, le programme d'éducation civique de 4^e indique : « les libertés et les droits : Le Droit codifie les relations entre les hommes dans une société ». En SVT, « la recherche de documents en ligne permet, comme dans d'autres matières et en collaboration avec les professeurs documentalistes, [...] d'effectuer une sélection des données pertinentes. Lorsque les situations s'y prêtent, des échanges de messages et de données sont réalisés par l'intermédiaire des réseaux [...]. Les règles d'identification et de protection, de respect des droits sont systématiquement appliquées, de façon à faire acquérir des comportements responsables »

Dans le cadre de la réforme du lycée, l'accent mis sur « une meilleure adaptation du lycée à son époque, en termes d'apprentissage des langues étrangères, d'accès à la culture et de responsabilisation des lycéens » confère une large place aux enjeux informationnels. Les enseignements d'exploration de la classe de seconde, en invitant à élargir et croiser les regards disciplinaires sur les notions enseignées, incitent à élaborer une formation transdisciplinaire, en donnant à la maîtrise de l'information et de ses contextes une place centrale.

Au lycée professionnel, « repérer et définir les enjeux de la protection de la propriété industrielle et de la propriété intellectuelle » constitue un objectif du programme d'économie-gestion

OBJECTIFS

- Savoir repérer les idées de l'auteur, faire un résumé ou une synthèse. Savoir citer les sources dans le respect de la propriété intellectuelle et des licences d'usage.
- Etre capable de croiser des sources, de les qualifier et de les utiliser pour produire une œuvre originale et en connaître les droits liés lors de sa diffusion.
- Savoir utiliser les diverses formes de diffusions médiatiques en respectant les règles communes (notamment les outils collaboratifs du web 2.0).
- Etre attentif à ne pas porter atteinte aux droits des personnes, respecter les valeurs démocratiques, les règles de droit et les règles de base de la courtoisie et du respect de l'autre, notamment sur les réseaux numériques. Etre conscient que les informations personnelles (identité numérique) diffusées sont lues et peuvent être réutilisées par d'autres personnes à mauvais escient.

EXEMPLES D' ACTIONS

Au collège : cycle d'adaptation et / ou central

Élaborer une exposition autour d'un thème commun à destination d'un public particulier (élèves du primaire, parents, etc.) ou au profit d'une association humanitaire en se posant la question du message véhiculé et du public visé.

Créer un blog pour communiquer des notices documentaires autour de lectures communes (résumé, mots clés) et rédiger des avis personnels.

En liaison avec le conseiller principal d'éducation, faire travailler les délégués à la charte informatique du collège.

Au collège : cycle d'orientation

A l'occasion d'un exposé sur l'éducation au développement durable, en collaboration avec le professeur de sciences et/ou de géographie-éducation civique, envisager la question des droits iconographiques et les notions liées à la réalisation d'une œuvre personnelle à partir de sources : copier /coller / piller ; en faire un des critères de réussite de l'exposé.

Dans le cadre du PDMF, faire rédiger le rapport de stage et renseigner le webclasseur, en portant attention à la validité des informations diffusées et des propos tenus.

Élaborer un blog ou un site Internet dans le cadre du projet européen *e-twinning* (professeurs de langues, lettres, histoire-géographie) avec interrogation sur les messages véhiculés, l'outil utilisé (blog) et le public visé.

Au lycée

En enseignement d'exploration « littérature et société » pour « faire expérimenter des situations concrètes d'activités et de recherche » en éducation aux médias, récolter des informations sur l'actualité littéraire et élaborer ainsi une lettre d'information sur un prix littéraire des lycéens destinée aux élèves du lycée.

Dans le cadre d'une recherche documentaire (notamment en ligne), sélectionner, décrire et synthétiser trois documents représentant une diversité de points de vue dans le respect des idées des auteurs.

En ECJS première professionnelle, générale et technologique, en vue d'un débat argumenté sur le thème des « réseaux sociaux : espace commun / espace public », constituer un dossier en qualifiant les sources sélectionnées (pluralité).

Dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, faire créer un espace numérique de publication en utilisant les outils du web 2.0, en respectant les règles du travail collaboratif. Traiter des questions de propriété intellectuelle (droit d'auteur, *Creative commons*, etc.).

Bibliographie

Sur la culture de l'information

8^e Rencontres FORMIST, juin 2008 : « Formation à l'information : réalisation et acteur, où en sommes-nous ? »

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1783>

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1783>

9^e Rencontres FORMIST, juin 2009 : « La bibliothèque, lieu de formation ? »

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-40651>

L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures. Inspection générale des bibliothèques (Daniel Renoult) et Inspection générale de l'Éducation nationale (Jean-Louis Durpaire). Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, mars 2009. 65 p.

http://media.enseignementsuprecherche.gouv.fr/file/2009/47/1/Former_a_la_documentation_9_mars_version_definitive_133471.pdf

Assises nationales Éducation à l'information et à la documentation : clés pour la réussite de la maternelle à l'université, Paris, 11-12 mars 2003

<http://urfist.enc.sorbonne.fr/Assises/Ass-index.htm>

<http://urfist.enc.sorbonne.fr/Assises/Ass-index.htm>

Colloque international ERTÉ « L'Éducation à la culture informationnelle », Lille, 16-17-18 oct. 2008

<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/ERTE>

Colloque Savoirs-CDI, Chasseneuil-du-Poitou, 27 et 28 octobre 2008. Table ronde sur « Les compétences attendues des élèves aujourd'hui »

<http://savoircdi.cndp.fr/rencontres%20chasseneuil/actes.htm>

Compétences informationnelles : niveau recommandé à l'entrée au 1er cycle universitaire. 29-08-08. Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec. Sous-comité des bibliothèques.

<http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Comp-informat-niveau-recommande-2008-07-28.pdf>

Culture de l'information, des pratiques aux savoirs : 8^e Congrès de la FADBEN, Lyon, 28-29-30 mars 2008

<http://www.fadben.asso.fr/>

Culture de l'information et disciplines d'enseignement. Jean-Louis Durpaire Dir. 2^e éd. CRDP Midi-Pyrénées, 2010.

De l'information à la connaissance : Actes séminaire national, Poitiers, 28-30 août 2006

http://eduscol.education.fr/D0217/actes_information_connaissance.htm

http://eduscol.education.fr/D0217/actes_information_connaissance.htm

L'éducation à la culture informationnelle. Françoise Chapron et Éric Delamotte Dir. ENSSIB, 2009 (collection Papiers)

Éducation à l'information. Laure Endrizzi. *Lettre VST*, avril 2006, n° 17.

<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/avril2006.htm>

<http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/avril2006.htm>

Éducation à / par l'information. *Esquisse*, janvier 2007, n° 50, 196 p.
Accessible sur le site www.aquitaine.iufm.fr, rubrique « Rechercher »

L'éducation aux médias en Europe : controverses, défis et perspectives. Bruxelles, P. Verniers, 2009
http://www.euromeduc.eu/IMG/pdf/Euromeduc_FR.pdf

La formation des usagers à la maîtrise de l'information. *Arabesques*, janvier-février-mars 2007, n° 45
<http://www.abes.fr/abes/DocumentsWebAbes/abes/arabesques/Arabesques45.pdf>
<http://www.abes.fr/abes/DocumentsWebAbes/abes/arabesques/Arabesques45.pdf>

Information Literacy Resources Directory. UNESCO-IFLA, 2007
<http://www.infolitglobal.info/>
<http://www.infolitglobal.info/>

Introduction à la maîtrise de l'information. Forest Woody Horton. UNESCO, 2008
<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001570/157020f.pdf>

La maîtrise de l'information. *Les Dossiers de l'Ingénierie documentaire*, avril 2007, n° 57
<http://www.cndp.fr/DOSSIERSIE/57/som57.asp>
<http://www.cndp.fr/DOSSIERSIE/57/som57.asp>

Normes sur les compétences informationnelles de l'ACRL. CREPUQ, 2005. Pdf
<http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/normeacrl-web-03-05-v4.pdf>

Les savoirs scolaires en information documentation. *Médiadoc*, mars 2007

Sélection « Éducation à l'information sur Internet ». *Educasources* CNDP, 5 juin 2007
<http://www.educasources.education.fr/selecthema.asp?id=90281>
<http://www.educasources.education.fr/selecthema.asp?id=90281>

Standards for the 21st Century learners. American association of School librarians (Aasl), novembre 2006. Traduction disponible sur le site Savoirs CDI.
<http://savoirscdi.cndp.fr/pedago/apprentissages/AASL.htm>

Usages, usagers et compétences informationnelles au 21^e siècle. Jérôme Dinet, Dir. Ed. Hermès, 2008. 312 p.

Vers des indicateurs de la maîtrise de l'information. Jesus Lau Dir. UNESCO, 2008. 52 p.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001587/158723F.pdf>

Sur quelques thèmes spécifiques

La charge cognitive : théorie et applications. Lucile Chanquoy, André Tricot et John Sweller. Armand Colin, 2007

Chronologie des supports, des dispositifs spatiaux, des outils de repérage de l'information IN *Le savoir et ses outils d'accès : repères historiques*. Sylvie Fayet-Scribe. Solaris, dossiers du GIRSIC, décembre 1997
http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d04/4fayet_0intro.html

Écrit et culture dans l'Europe moderne. Roger Chartier. Collège de France, année 2009
http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/eur_mod/Cours_du_19_novembre_2009_1ere.jsp
<http://podcast.college-de-france.fr/histoirecdf.xml>

Être en règle avec Internet et les outils de com'. J. Duchaine, P. Gauvin, P. Perez. ESEN, CNDP, 2010
<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/outils-pour-agir/etre-en-regle-avec-internet-et-les-outils-decomm>

L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication. Brigitte Simonnot et Gabriel Gallezot, dir., Hervé Le Crosnier préf. C&F éditions, 2009.

Le guide des bibliothèques numériques. Chloé Martin, Michel Fauchié. Ed. Fyp, 2010

Histoire du livre. Frédéric Barbier. 2^e éd. Armand Colin, 2009

Lecture et technologie du texte : enjeux et défis des technologies numériques pour l'enseignement et les pratiques de lecture. Jean-François Rouet, Bruno Germain, Isabelle Mazel. CNDP, 2006.

Manuel de maîtrise de l'Internet. Nouvelle édition flash 2010. Conseil de l'Europe, 2010.
http://www.coe.int/t/dghl/standardsetting/internetliteracy/Source/Lit_handbook_3rd_fr.swf

Les métadonnées : pourquoi et pour quoi faire ? Dossier. Gérard Puimatto. In *Savoirs-CDI*.
<http://www.savoirscdi.cndp.fr/index.php?id=905>

Net Recherche. 4^e éd. Véronique Mesguich, Armelle Thomas. ADBS, 2010

Le travail autonome. Comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie. Vincent Liquète, Yolande Maury. Armand Colin, 2007

L'organisation des connaissances : aspects sociaux et changements liés au numérique. *Sciences de la société*, février 2009, n° 75
(Édité par les Presses universitaires du Mirail)

La recherche d'information et informatisée à l'école. Jérôme Dinet et Jean-Michel Passerault. *Hermès*, 2004, n° 34, p. 127-133. Mis en ligne en novembre 2008
<http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/9031>

La révolution numérique : glossaire. Éric Scherer. Dalloz, 2009 (coll. A savoir)
<http://pvent1.immanens.com/fr/pvPage2.asp?nu=1&skin=dalloz&puc=002239&aff=WFL>

Adresses d'institutions et associations :

- françaises

ERTE « Culture informationnelle et curriculum documentaire »
<http://www.erte-cicd.fr/>

URFIST Info, Actualité des sciences de l'information
<http://urfistinfo.hypotheses.org/category/reseau-des-urfist>

FORMIST, Formation à l'information scientifique et technique
<http://www.enssib.fr/formist>

- internationales

European Network for School Libraries and Information Literacy

<http://www.ensil.eu>

<http://www.ensil.eu>

International Association of School Librarianship: Special Interest Group – Information Literacy

http://www.iasl-online.org/about/sigs/sig_infoliteracy.html

http://www.iasl-online.org/about/sigs/sig_infoliteracy.html

Section « Maîtrise de l'information » de l'IFLA

<http://www.ifla.org/VII/s42/index.htm>

<http://www.ifla.org/VII/s42/index.htm>